

Par SDÉ et par courrier

Laval, ce 30 septembre 2014

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria 2e étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : ***Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative au projet à 735 kV de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île***
R-3887-2014

N/dossier : **4503-5**

Chère consoeur,

La présente a pour but de faire suite à la demande du Transporteur de reporter la date de fourniture des réponses à la demande de renseignements no 2 de la Régie dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Bien que l'AHQ-ARQ ne s'oppose pas en principe à cette demande de report, celle-ci aura un effet significatif sur la rédaction de la preuve de l'intervenant. En effet, il est plus que manifeste que des questions posées par la Régie de l'énergie au Transporteur seront utiles aux fins de la rédaction de la preuve de l'intervenant et que celui-ci doit être en mesure de pouvoir en prendre connaissance adéquatement ainsi que d'avoir l'opportunité de faire les vérifications et ajustement appropriés, le cas échéant.

Compte tenu que la preuve des intervenants devrait être déposée le 7 octobre 2014, soit un (1) jour ouvrable après la production des réponses du Transporteur à la demande de renseignements no 2 de la Régie, il apparaîtrait approprié que ce dépôt soit reporté de la même période que celle demandée par le Transporteur.

Montréal

800, Place Victoria, bureau 4500, C.P. Montréal (Québec) H4Z 1J2
Téléphone : 514-331-5010
info@dufresnehebert.ca

Télécopieur: 514-331-0514
www.dufresnehebert.ca

Laval

1200, boulevard Chomedey, 4^e étage, bureau 400, Laval (Québec) H7V 3Z3
Téléphone : 514-331-5010

Télécopieur : 450-682-5014

L'AHQ-ARQ demande respectueusement à la Régie de reporter le dépôt de sa preuve au vendredi 10 octobre 2014, à midi.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat
SC/sb

#485858